

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1000 – 1130, rue Pender ouest
Vancouver (C.-B.)
V6E 4A4



AVIS À L'INDUSTRIE

Date: Le 23 février 2016

Numéro de l'avis: 01/2016
(remplace l'avis #02/2010)

Objet: Procédures à suivre – Station d'embarquement de l'île Pine

Secteur: Nord de l'île de Vancouver – Île Pine

Détails:

- (1) Coordonnées de la station d'embarquement de l'île Pine : 50° 59' de latitude nord et 127° 48' de longitude ouest (déterminées avec un relèvement de 280o T x 2.7 milles marins du phare de l'île Pine).
- (2) Dans le cas des navires devant embarquer un pilote à la station d'embarquement de l'île Pine :
 - a. Aucun navire arrivant à l'île Pine ne peut passer à l'est de la station d'embarquement avant que le pilote breveté ait pris place à bord. Le navire ne doit pas augmenter sa vitesse au-dessus de 8 nœuds avant que le pilote ait pris place sur la passerelle et que la gestion des ressources à la passerelle soit terminée.
 - b. Le pilote doit être aux commandes du navire avant que celui-ci passe au sud du phare de l'île Pine.
 - c. Nonobstant les conditions énoncées en 2(a) et (b), le pilote et le capitaine du navire arrivant peuvent, pour des raisons liées à la sécurité et notamment en cas de mauvais temps, convenir de renoncer à ces exigences et s'entendre sur un autre lieu d'embarquement plus sûr.

Pour toute question ou préoccupation, ou si vous désirez discuter plus amplement le contenu de cet avis, veuillez communiquer avec l'APP à mo-om@ppa-app.gc.ca ou par téléphone au 604-666-6771.

Sincèrement,

Brian Young
Directeur des opérations maritimes